

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	39

N° 07/2018

OBJET : Engagement de travaux d'assainissement supplémentaires (hors programmation du Schéma Directeur d'Assainissement) sur MIREMONT : chemin de Carrichou

L'an deux mille dix-huit et le 11 janvier à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 janvier 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Chantal LAVAIL, Catherine MONIER, Danielle TENSA,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : M^{me} Nadia ESTANG donne procuration à M. Floréal MUNOZ, M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Hélène JOACHIM, M^{me} Joëlle TESSIER à M. Wilfrid PASQUET, M. Jean-Claude BLANC à M. Joël CAZAJUS, M. Dominique BLANCHOT à M. Pascal BAYONI, M. Michel COURTIADÉ à M. Denis BEZIAT.

ABSENTS EXCUSES : Madame Sylvie BOUTILLIER, Monsieur René PACHER.

ABSENTS NON EXCUSES : Messieurs Jean-Pierre-BASTIANI, Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGIOLO, Daniel ONEDA, Alain PEREZ ; Madame Pierrette HENDRICK.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Serge MARQUIER a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Assainissement, M. VINCINI, informe l'assemblée que Monsieur le Maire de Miremont lui a indiqué qu'un projet de création d'un lotissement de 4 lots chemin de Carrichou à Miremont était actuellement en cours. A cet effet, il a sollicité la Communauté de Communes Lèze Ariège au titre de l'exercice de sa compétence assainissement pour la réalisation de travaux, initialement non prévu au programme du Schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal, d'extension du collecteur d'eaux usées de ce chemin afin de desservir le futur lotissement ainsi qu'un terrain nu voisin.

Monsieur le Vice-Président indique que la nature des travaux envisagés est la suivante :

- Extension de collecteur EU sur 85 ml en PVC CR8 phi 200, 3 regards de visite, 15 ml dont 10 ml en PVC CR8 phi 200 et 5ml en phi160 avec un boîtier de branchement collectif et un boîtier de branchement individuel

Pour cela, il est proposé de lancer une consultation pour la réalisation de ces travaux et d'inscrire au budget assainissement 2018 le coût correspondant, estimé à 20 000 € HT environ.

Monsieur le Vice-président informe que les recettes prévisionnelles relatives à la réalisation de ces travaux seraient les suivantes :

- PFB= 3 600 € + 1 800 € = 5 400 € TTC
- PFAC estimées = 12 000 € + 3000 € = 15 000 €

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

VALIDE la réalisation des travaux d'extension de réseau d'assainissement chemin de Carrichou à Miremont et le lancement de la consultation de 3 entreprises pour leur réalisation au cours de l'année 2018 pour un montant estimé à 20 000 € HT,

Envoyé en préfecture le 22/01/2018

Reçu en préfecture le 22/01/2018

Affiché le



ID : 031-200068807-20180111-07_2018-DE

MANDATE Monsieur le Président à toutes fins de réservation des crédits nécessaires au budget assainissement 2018,

AUTORISE ce dernier à engager l'ensemble des démarches administratives nécessaires.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS